

**Zeitschrift:** Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

**Herausgeber:** Société fribourgeoise d'éducation

**Band:** 40 (1911)

**Heft:** 6

  

**Artikel:** Tout par l'école

**Autor:** Brasey, H.-Alf.

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-1041374>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 13.07.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

chacun des trois cours », un plan méthodique avec les divisions qu'il doit contenir et les développements qu'il nécessite, enfin « l'indication des exercices d'application, qui peuvent suivre chaque règle étudiée <sup>1</sup> ».

Je pose la question. A d'autres plus expérimentés et moins exposés à faire de la pédagogie de cabinet, d'y répondre, de la résoudre et surtout, s'il y a lieu, d'obtenir la satisfaction ardemment sollicitée.

Julien FAVRE.



## Tout par l'école

---

Le maître d'école doit tout savoir et savoir tout enseigner, au dire des gens qui s'occupent des questions d'éducation.

Il ne lui est plus permis de dire comme au bon vieux temps : « Sautons cela ! » Il est fort peu de congrès où l'on ne discute une conclusion ainsi rédigée : « L'école peut et doit faire beaucoup pour l'avancement de nos idées. » Et ces idées sont : donner plus d'importance à l'étude de la bonne langue française ; organiser logiquement l'enseignement des mathématiques ; approfondir l'histoire et par cela étudier davantage la vie des peuples et moins les nomenclatures géographiques ; parler d'antialcoolisme, veiller à l'hygiène en général ; faire aimer le travail des champs, accorder une plus grande attention à l'enseignement du dessin, de l'écriture, de la gymnastique ; pousser plus avant l'étude du chant ; développer chez l'enfant l'amour des arbres ; l'intéresser à l'aviculture, à l'agriculture. De nos jours encore plus qu'autrefois, l'école est regardée comme la cheville ouvrière de tous les systèmes. Il faudrait qu'elle satisfasse à toutes les multiples exigences de spécialistes qui oublient que l'école n'a pas pour mission de spécialiser les connaissances données à l'enfant mais bien plutôt de former le caractère et d'ouvrir l'intelligence. Former le caractère, voilà l'essentiel. A cet acte essentiel, notre corps enseignant n'y voue peut-être pas toujours tous les soins. Avouons, cependant, que la tâche est ingrate.

<sup>1</sup> *Idem*, *Deuxième réponse à propos de grammaire*, par H. Currat, inspecteur scolaire, qui a exposé le même désir à deux reprises différentes dans ses articles publiés en 1908.

Quelquefois, des parents sont si exigeants vis-à-vis de l'école qu'ils seraient portés à demander à l'Instituteur ou à l'institutrice, si on le leur permettait, les services qu'on réclame d'une nourrice ou d'une bonne d'enfants. Il y a des choses qui restent du domaine strict de la famille : n'en chargez pas l'école. Vous comprenez que si l'école devait remplacer la famille, la classe se transformerait dans les classes inférieures en pouponnières.

Voici ce que je lisais dernièrement dans un journal du pays de Vaud : « En septembre dernier, quelques mères écrivirent à une commission scolaire pour demander que les vacances aient lieu avant les vendanges pour les classes inférieures ; alors pendant les vendanges, les institutrices tiendraient leurs classes et garderaient les mioches dont on ne sait que faire à la vigne ! » Et le journal ajoute : « Continuez et demandez qu'on ouvre une école du soir qui vous garde votre progéniture quand vous irez en soirée, au théâtre ou au cinématographe, et une école qui dure tout le dimanche quand vous irez faire une course. »

Sans vouloir imputer aux bonnes mamans des enfants qui vous sont confiés de telles revendications, disons cependant qu'on se montre parfois trop exigeant. L'école avec la collaboration utile et nécessaire de la famille est appelée à former des générations de jeunes gens religieux, honnêtes et laborieux.

Restons-en là et ne pensez pas que tout doive se faire « par » l'école, mais faites tout « pour » l'école.

H.-Alf. BRASEY.



## COMPOSITION, LA JOURNÉE D'UN LIÈVRE

(Degré moyen ou supérieur)

---

### Plan.

Un lièvre surpris dans son gîte par un chien de chasse.

Sa fuite, le chasseur, les coups de fusil.

Sa course rapide, ses ruses, le chien dépisté.

Nouvelle poursuite, la fatigue, l'inquiétude.

Le lièvre échappe au danger, le retour au gîte.